



LES FORMATIONS TALENTS & TRAJECTOIRES

5-6 MAI ET 3-4 JUIN 2026

PROGRAMME DE FORMATION

FORMATION À L'OUTIL A2P d'ANALYSE DE LA PERSONNALITÉ PROFESSIONNELLE



LES BERGES DU RHÔNE
64, AVENUE LECLERC
69007 LYON

FORMATEUR

Xavier Cail, dirigeant-fondateur du réseau TALENTS & TRAJECTOIRES
Praticien certifié de l'A2P depuis 2003
Président de l'IAPP, l'association des praticiens de l'A2P de 2021 à 2024
Formateur certifié par Robert Jourda, fondateur de l'A2P

5-6 MAI ET 3-4 JUIN 2026

OBJECTIFS DE LA FORMATION

La formation à « l'Analyse de la Personnalité Professionnelle (A2P) », par la compréhension des fondements théoriques (anthropologiques et techniques) permet d'**acquérir l'expertise nécessaire pour analyser la Personnalité Professionnelle à l'aide de l'Indicateur Typologique de l'A2P**. Cet outil permet de décrire « les capacités naturelles d'une personne dans l'exercice d'un métier ».

À l'issue de cette formation, les stagiaires sont en mesure d'utiliser les questionnaires de l'Analyse de la personnalité professionnelle, afin :

- d'apprécier l'adéquation/l'écart entre la définition de leur poste dans l'organisation et leur personnalité professionnelle
- d'éclairer les personnes dans leur orientation professionnelle
- d'accompagner des équipes vers une meilleure coopération en utilisant au mieux les complémentarités des personnalités professionnelles de chacun

PUBLICS CONCERNÉS ET NIVEAU DE CONNAISSANCE PRÉALABLE REQUIS

La formation s'adresse aux personnes portant une responsabilité de direction d'équipe, d'évaluation de capacités professionnelles, de conseil en développement professionnel ou d'accompagnement professionnel : managers, responsables de recrutement, directeurs des ressources humaines (ou leurs assistants directs), conseillers emplois-formations, consultants en reclassement, consultants en bilans de compétences, conseillers d'orientation, coach, formateurs

Quatre conditions sont nécessaires (pas de formation préalable exigée) :

- avoir une expérience du monde du travail et des relations humaines,
- avoir renseigné les questionnaires 1 et 2 de l'A2P
- avoir eu un entretien avec le formateur
- avoir lu le tome 1 de La Personnalité Professionnelle de Robert Jourda

5-6 MAI ET 3-4 JUIN 2026

NATURE ET ENJEUX DE LA FORMATION

L'Analyse A2P regroupe la théorie et l'ensemble des outils permettant d'identifier la « Personnalité Professionnelle » d'une personne.

La Personnalité Professionnelle permet de décrire la capacité de réponse naturelle d'une personne en situation de travail. Elle s'exprime sous la forme d'un point dans un système orthonormé à deux dimensions. Elle est détectable au moyen des questionnaires A2P et de la grille d'analyse des questionnaires.

L'Analyse A2P peut être mise en oeuvre dans le cadre de prestations individuelles (orientation, reclassement, évolution de carrière, évaluation de potentiels, développement des compétences, recrutement, etc.) ou collectives (cohésion d'équipes, team building, etc.).

Dans le cas de jeunes en quête d'un projet professionnel ou d'adultes en évolution professionnelle, l'Analyse A2P permet de mettre en adéquation leur Personnalité Professionnelle avec des types de métiers et secteurs d'activités.

Dans le cas de personnes déjà en poste, l'Analyse A2P permet de mesurer l'adéquation/l'écart entre la définition de leur poste dans l'organisation et leur Personnalité Professionnelle.

Dans le cas de collectifs (équipe, service, direction, entreprise), l'Analyse A2P permet de visualiser l'adéquation/l'écart entre les Personnalités Professionnelles qui composent le collectif et la mission de chacun.

L'Analyse A2P est donc un outil permettant :

- au niveau d'une personne, de mieux gérer son positionnement professionnel
- et piloter sa carrière et de créer les conditions d'une meilleure performance professionnelle
- au niveau d'un collectif, d'optimiser la délégation des missions et d'améliorer la performance des équipes.

5-6 MAI ET 3-4 JUIN 2026

PROGRAMME

La formation se déroule en deux modules de deux jours chacun, soit 28h au total. Le module 1 permet de d'assimiler les bases de l'Analyse A2P, le module 2 permet d'acquérir le niveau d'expertise par l'approfondissement de la technique de l'outil et de se familiariser avec les champs d'application de l'Analyse A2P.

Module 1 : comprendre les bases de l'Analyse A2P (14h)

- Fondements anthropologiques
- Fondements techniques : les 4 énergies fonctionnelles, le raisonnement binaire et les combinatoires
- Typologie A2P : principes de construction et caractéristiques des 14 types de Personnalités Professionnelles
- L'indétermination : types de « Polyvalent » et d'« Aspirant »
- Les prépondérances FR et PM
- Les questionnaires
- L'analyse de sa propre Personnalité Professionnelle
- Étude de cas

Intersession : travail personnel pour une mise en pratique

Il est demandé au stagiaire de réaliser, au minimum, 5 études de cas auprès de personnes choisies (faire passer les 2 questionnaires, communiquer les résultats au formateur, analyser la personnalité professionnelle au regard du contexte de la personne étudiée, lui expliquer le modèle, lui dévoiler son résultat et noter ses réactions et préparer une présentation écrite pour le module suivant).

Module 2 : Acquérir le niveau d'expertise de l'A2P et assimiler ses champs d'application (14h)

- Retour d'expérimentation des stagiaires et analyse des cas remontés
- Études de cas centrées sur les « indéterminés » et les « prépondérances »

5-6 MAI ET 3-4 JUIN 2026

PROGRAMME

- L'Analyse A2P et les typologies de métiers
- L'Analyse A2P et les différents types de managers
- L'Analyse A2P dans l'accompagnement d'équipes
- L'Analyse A2P dans le recrutement
- L'Analyse A2P dans l'accompagnement d'équipes
- L'Analyse A2P dans la mobilité interne
- L'Analyse A2P dans l'accompagnement de performance professionnelle
- L'Analyse A2P dans l'orientation des jeunes
- L'Analyse A2P dans l'entrepreneuriat
- Le processus de passation et de restitution de l'A2P
- La déontologie

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES, SUIVI ET SANCTION DE LA FORMATION

Modalités :

La formation s'effectue en présentiel, idéalement par groupe de six à huit personnes, afin de favoriser l'implication des stagiaires dans la formation et les échanges. Les repas sont pris sur place et inclus dans la formation. L'hébergement reste à la charge du stagiaire.

Supports :

Chaque participant reçoit un classeur dans lequel viennent s'insérer les éléments de formation, distribués au fur et à mesure de l'avancement théorique et des cas pratiques abordés.

Une présentation informatique visuelle vient compléter le discours du formateur.

5-6 MAI ET 3-4 JUIN 2026

Évaluation :

Chaque stagiaire restitue en début de journée de formation les points retenus. Des cas concrets sont présentés pour évaluer l'assimilation de l'A2P. Une évaluation à chaud est effectuée en fin de formation. Un second questionnaire est adressé aux stagiaires, 3 mois après la formation, pour apprécier les acquis de la formation.

La participation aux deux modules de formation, complétée par la validation des acquis en cours de formation, donne lieu à un Certificat de Praticien de l'Analyse de la Personnalité professionnelle (A2P).

L'évaluation portera sur :

- la capacité à tirer des éléments caractéristiques au travers de l'analyse d'un récit de parcours professionnel
- la capacité à comprendre les typologies A2P (Analyse de la Personnalité Professionnelle) et à les restituer
- la capacité à mettre en adéquation la personnalité professionnelle avec des types de métiers et des secteurs d'activité

Suivi :

Pendant 1 an, le stagiaire bénéficie d'un tutorat par un praticien référent expérimenté qui lui apporte soutien et conseils dans la mise en œuvre de l'Analyse A2P.

5-6 MAI ET 3-4 JUIN 2026

DÉLAIS D'ACCÈS

Les délais d'accès à la formation sont de 15 jours.

CONDITIONS TARIFAIRES

Le coût de la formation est le suivant :

- Entreprise : 3500€ net de taxes
- Particulier : 2500€ net de taxes

Les prix annoncés intègrent l'animation de la formation avec les supports des stagiaires, l'hébergement en journée et les repas du déjeuner.

Les coûts de transport, de repas des dîners et de logement pour les nuits, sont à la charge du stagiaire.

La formation peut être réalisée en intra-entreprise pour un coût forfaitaire évalué en fonction du nombre de participants.

L'inscription devient effective à réception de :

- La convention signée
- Du versement d'un acompte de 25% du prix total de la formation

Le solde de la formation est à régler au plus tard le premier jour de la formation.

LIEU DU STAGE

Dans les bureaux de PLEINS TALENTS à l'adresse Les Berges du Rhône - 64, avenue Leclerc - 69007 Lyon

CONDITIONS D'ACCEUIL

Nous sommes soucieux d'accueillir les personnes en situation de handicap. Dans ce cas, contacter Florence Hotellier pour étudier les aménagements nécessaires, au 06 33 54 00 43.